

## **RELIANCE, MÉDIANCE, INTERSTANCES : LE R.M.I. DU DÉVELOPPEMENT**

**Marcel BOLLE DE BAL**  
Université Libre de Bruxelles

Le titre de cette contribution peut paraître mystérieux, ce qui est bien normal. Il a pour vocation d'exciter notre curiosité, de solliciter notre imagination. Il comporte trois termes peu courants :

- *reliance*, notion qui m'est chère, qu'Edgar Morin et Michel Maffesoli, entre autres, utilisent à de fréquentes reprises ;
- *médiance*, un vocable forgé par Augustin Berque ;
- *interstance*, un concept mis en avant par deux collègues belges, Jean-Louis Darms et Jean Laloup.

Qui ne perçoit immédiatement que ces trois notions – étroitement reliées entre elles – évoquent irrésistiblement celle d'*intermédiation* au cœur de notre réflexion collective ? N'y a-t-il pas, dans cette dernière notion, de l'*inter*, de la *médiation* et finalement du *lien social*, bref des interstances, de la médiance et de la reliance ?

La thèse que je souhaite défendre peut, de façon synthétique, être formulée comme suit : les trois notions évoquées – Reliance, Médiance, Interstances – constituent le R.M.I. (revenu minimum d'insertion) indispensable pour contribuer efficacement au développement social, pour participer à la gestation de la société hypermoderne<sup>1</sup> pour, d'un point de vue à la fois théorique et pratique, s'insérer dans cette société et en réussir la construction.

Tentons donc d'étayer ce point de vue.

### **De la reliance**

La notion de reliance trouve son origine dans la sociologie des média. Roger Clause semble être le premier sociologue à avoir défini<sup>2</sup> la fonction de reliance sociale des techniques de diffusion collective (cinéma, presse, radio, télévision) : rupture de l'isolement, communion humaine, recherche de liens nouveaux. Personnellement j'en ai élargi la portée en l'utilisant pour évoquer la dynamique conduisant à recréer des liens distendus par la logique évolutive de la société dite de la modernité, en ne limitant pas le phénomène à sa seule dimension sociale (reliance aux autres) mais en y ajoutant les dimensions psychologique (reliance à soi), culturelle (reliance au monde et à son devenir), anthropologique (reliance à l'espèce) et philosophique (reliance au cosmos).

L'utilité de cette notion, sa valeur heuristique et pratique, me paraît résider dans sa capacité à poser un diagnostic éclairant sur les ruptures de la modernité, à cerner les enjeux d'une « hypermodernité » en voie d'émergence.

Le diagnostic sociologique de base comporte deux volets : la définition de notre société comme un système socio-scientifique de division et de déliance, la détection d'aspirations de reliance à l'œuvre au sein du corps social.

### **Une société de déliances**

Notre société comporte deux sous-systèmes avec leurs dynamiques propres, étroitement interconnectées : un sous-système scientifique et un sous-système social.

Le sous-système scientifique est marqué par le triomphe de la raison simplifiante ou du paradigme de simplification, pour reprendre l'expression d'Edgar Morin : il tend à produire une connaissance atomisée, parcellaire, réductrice, bref de la déliance intellectuelle.

Le sous-système social, lui, peut être décrit comme celui des rationalisations déliantes : caractérisé par la désintégration communautaire, par la dislocation des « groupes sociaux primaires – la famille, le village, la paroisse, l'atelier – et par des applications déraisonnables de la raison scientifique, technique, sociale et culturelle, il produit une déliance existentielle aux multiples dimensions (psychologique, sociale, économique, écologique, ontologique, cosmique).

---

<sup>1</sup> Je préfère ce qualificatif à celui de « post-moderne », un peu trop à la mode aujourd'hui, selon moi. En effet, la modernité continue son œuvre, la société moderne ne disparaît pas pour céder la place à une hypothétique société « post-moderne ». Notre société me paraît « hyper moderne » dans la mesure, elle développe à la fois sa modernité (la déliance) et les régulations dialectiques imposées par celle-ci (les reliances). En ce sens, je rejoins Edgar Morin qui analyse « hyper-complexité » et Pax Pages qui étudie une entreprise « hyper moderne ».

<sup>2</sup> Roger CLAUSE, *Les Nouvelles*, Bruxelles, éd. de l'Institut de Sociologie, 1963.

### Des aspirations de reliance

Face à ce double procès de déliance – intellectuelle et existentielle – naissent des aspirations à de nouvelles re-liances, à la fois scientifiques et humaines.

Des re-liances scientifiques : sont souhaités de divers côtés de nouveaux liens entre théorie et pratique, recherche et action, entre disciplines trop souvent cloisonnées.

Des re-liances humaines : sont révélateurs d'aspirations de ce type, l'attrait exercé par les sectes, les communautés, les luttes nationales, le mouvement écologiste, les groupes de rencontre, bref cette résurgence d'une sorte de néo-tribalisme mise en évidence par Michel Maffesoli<sup>1</sup>.

### La déliance, paradigme de la modernité

La modernité, fondée sur l'essor de la raison, s'est construite sur le principe de séparation, voire de division : diviser pour comprendre (Descartes), diviser pour produire (Taylor), diviser pour régner (Machiavel). Raison abstraite et déraisonnable, elle est devenue source de déliances multiples : culturelles, urbaines, familiales, religieuses, écologiques, etc., bref de cette solitude existentielle dénoncée de divers côtés (Riesmann, Camus, Buber, ...), de cette « dé-solation » stigmatisée par Hannah Arendt. En quelque sorte le paradigme de déliance gît au cœur de la modernité triomphante, à la fois facteur de son triomphe et générateur de la fragilité de ce dernier.

### La reliance, paradigme de la post-modernité

Telle est, réduite à l'un de ses axes essentiels, une thèse défendue avec force par Michel Maffesoli : pour lui, si le paradigme de déliance structure la modernité, la post-modernité (car lui persiste à utiliser ce terme) en revanche, devrait être caractérisée par la revitalisation du paradigme de reliance.

Cette thèse, il l'a exposée, argumentée, plaidée dans ses nombreux ouvrages<sup>2</sup>. N'est-ce pas lui qui définit la « reliance » comme l'« étonnante pulsion qui pousse à se rechercher, à s'assembler, à se rendre à l'autre »<sup>3</sup> et qui évoque « cette chose « archaïque » qu'est le besoin de reliance »<sup>4</sup> ? Pour lui, les manifestations de cette logique de reliance à l'œuvre dans la société post-moderne sont multiples, variées et signifiantes. Il range notamment parmi elles le retour des tribus, l'exacerbation des corps et des sens<sup>5</sup>, l'idéal communautaire<sup>6</sup>, l'essor de l'écologie, la vitalité de la socialité, l'idée obsédante de l'être ensemble<sup>7</sup>, les identifications supplantant les identités, le présentéisme, le carpe diem<sup>8</sup>, l'immoralisme éthique, le lococentré s'élevant face à l'égo-centré, la baroquisation du monde, la prégnance des images<sup>9</sup>, le rôle du look et de la mode, l'exacerbation de la mystique et de la religion<sup>10</sup>, le règne de Dionysos le reliant succédant à celui d'Apollon le déliant. S'inscrivant dans la mouvance des idées développées par Gilbert Durand et Edgar Morin, il détecte dans la post-modernité et son effervescence la fin de la séparation entre nature et culture, l'émergence du « divin social »<sup>11</sup>, l'épanouissement de la reliance comme forme profane de religion, d'une sorte de transcendance immanente<sup>12</sup>.

### La reliance, concept sociologique

Une première approche superficielle de *l'idée de reliance* pourrait donner à penser qu'il s'agit d'un concept d'essence psychologique renvoyant aux besoins et désirs qu'éprouveraient les individus perdus au sein de la foule solitaire, de nouer ou renouer des relations affectives (des liens sociaux) avec autrui : dans ces conditions, les sociologues n'en auraient que faire. Telle n'est pas ma conviction. La dimension sociologique du concept saute aux yeux dès que l'on désire prendre en considération le fait que *l'acte de relier implique toujours une médiation, un système médiateur...* ce qui, encore une fois, nous rapproche de la notion d'intermédiation.

<sup>1</sup> Michel MAFFESOLI, *Le Temps des tribus*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.

<sup>2</sup> En particulier dans le *Temps des tribus* (T.T.), *op. cit. Au Creux des apparences* (C.A.), Paris, Plon, 1990 ; *La Transfiguration du politique* (T.P.), Paris, Grasset, 1992 ; *La Contemplation du monde* (C.M.), Paris, Grasset, 1993.

<sup>3</sup> T.P., p. 41.

<sup>4</sup> C.M., p. 151.

<sup>5</sup> C.A., p. 66.

<sup>6</sup> C.M., p. 18.

<sup>7</sup> C.A., p. 28.

<sup>8</sup> C.A., p. 48 ; T.P., p. 18.

<sup>9</sup> C.M., pp. 21, 131, 165.

<sup>10</sup> C.A., pp. 27, 83, 84, 195, 215 ; T.P., p. 137.

<sup>11</sup> C.M., p. 104.

<sup>12</sup> C.A., p. 27.

### **Reliance sociale et système médiateur**

Les acteurs sociaux sont à la fois *liés* (ils ont des liens directs entre eux), et *re-liés* par un ou des systèmes médiateurs (qu'il s'agisse d'une institution sociale, d'un système culturel de signes ou de représentations collectives). Dans la relation intervient un troisième terme. Naissent ainsi ce que Eugène Dupréel a appelé des « rapports sociaux *complémentaires* »<sup>1</sup>.

La définition de la reliance peut donc être affinée et être formulée dans les termes suivants : « *la production de rapports sociaux médiatisés, c'est-à-dire de rapports sociaux complémentaires* ». Ou en d'autres termes : « *la médiatisation de liens sociaux* ».

Les systèmes médiateurs mis en jeu par cette médiation, peuvent être :

- soit des *systèmes de signes* (la langue, la possession d'objets de consommation...) ou de *représentations collectives* (les croyances, la culture...) permettant la communication, l'échange, la reliance ;
- soit des *instances sociales* (groupes, organisations, institutions...), déterminant et modelant les rapports de reliance.

### **La reliance sociale, concept tri-dimensionnel**

A partir du fait que la reliance n'existe pas indépendamment d'instances médiatrices, trois sens du concept « reliance sociale » peuvent être distingués d'un point de vue sociologique, selon que cette reliance est envisagée :

- en tant que *médiatisation*, c'est-à-dire comme le processus par lequel des médiations sont instituées qui relient les acteurs sociaux entre eux : c'est le *procès de reliance* (reliance-procès) ;
- en tant que *médiation*, c'est-à-dire comme le système, plus ou moins institutionnalisé, reliant les acteurs sociaux entre eux ; c'est la *structure de reliance* (reliance-structure) ;
- en tant que *produit*, c'est-à-dire comme le lien entre les acteurs sociaux résultant du ou des systèmes médiateurs dont font partie ces acteurs ; c'est *le lien de reliance* (reliance-lien).

### **La reliance, concept-charnière : liens sociaux et liens scientifiques**

L'intérêt épistémologique du concept de « reliance » et plus particulièrement de celui de « reliance sociale » me paraît résider dans le fait qu'il se situe à l'articulation d'au moins trois approches du lien social : une approche sociologique (la médiatisation du lien social et la création de rapports sociaux complémentaires), une approche psychologique (l'aspiration à de nouveaux liens sociaux), une approche philosophique (les liens manifestes ou latents entre reliance et religion). Or la sociologie existentielle que je souhaite voir s'élaborer progressivement<sup>2</sup> suppose une ouverture vers les disciplines complémentaires, trop souvent ignorées ou négligées : la philosophie et la psychologie notamment.

Ce que Jean Maisonneuve écrit à propos du concept « groupe de référence » me paraît applicable, *mutatis mutandis*, au concept de « reliance » : « *il s'agit d'un concept charnière indispensable en psychosociologie, il permet de relier les situations collectives où l'individu est sans cesse immergé (au sein de tel groupe, près de tel compagnon) et les processus psychologiques qui confèrent leur sens à ces situations en fonction d'une dynamique personnelle* »<sup>3</sup>.

### **La reliance, concept duel**

Mes recherches et réflexions les plus récentes m'ont amené à considérer que plus que le seul concept de reliance, c'était le couple conceptuel *déliance/reliance* qui pouvait le mieux rendre compte des réalités humaines contemporaines : la reliance ne peut – théoriquement et pratiquement – être dissociée de la déliance, son double antagoniste et complice. La reliance est une réalité « duelle », dialogique<sup>4</sup> et paradoxale : avec la déliance, qui lui est toujours liée, elle forme un couple soumis à des logiques différentes et complémentaires, toutes deux nécessaires à l'existence de la vie psychique, sociale et culturelle.

<sup>1</sup> Eugène DUPREEL, *Traité de Morale*, vol. 1, Bruxelles, Presses Universitaires, 1967, p. 300.

<sup>2</sup> Marcel BOLLE DE BAL, *Les adieux d'un sociologue heureux. Traces d'un passage*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 17-50 ; Edward TIRYAKIAN.

<sup>3</sup> Jean MAISONNEUVE, *Introduction à la psychosociologie*, Paris, PUF, 1973, p. 155.

<sup>4</sup> Dialogique : association complexe (complémentaire, concurrente, antagoniste) d'instances nécessaires à l'existence d'un phénomène organisé (Edgar Morin, 1986, p. 98) ; « *unité symbiotique de deux logiques qui se nourrissent l'une l'autre, se concurrencent, se parasitent mutuellement, s'opposent et se combattent à mort* » (Edgar Morin, *La Méthode*, I, p. 80).

### La reliance, concept interprétatif

Ce concept-charnière et « duel » ne présente pas qu'un intérêt théorique abstrait. Il permet de rendre compte et surtout d'éclairer d'un jour nouveau des procès de reliance visant à la création de liens sociaux nouveaux, en rupture avec les structures de reliance instituées. Dans le cadre d'un ouvrage collectif récemment sorti de presse<sup>1</sup>, il a pu être utilisé de la sorte pour décrire des phénomènes aussi divers que le désir de liaison, l'Etat-Nation, le devenir de la société civile, la reliance par le travail, la phénoménologie du deuil et de la mort, la reliance religieuse, les images et les émotions, la musique et les jeunes, la tentation communautaire, la reliance interculturelle, l'expatriation professionnelle, la dynamique des groupes, etc. Il devrait en être de même pour relier entre elles les diverses contradictions du présent ouvrage sur l'intermédiation.

### La reliance, concept opérationnel

Mais la reliance, par delà les interprétations qu'elle favorise, se révèle un concept opérationnel, très fécond pour la définition et la mise en œuvre de divers chantiers d'intervention dans le champ des sciences humaines : en particulier pour des actions de formation et de travail social, mais également pour des pratiques psychologiques, psychanalytiques, ergonomiques, organisationnelles. En témoignent plusieurs des contributions réunies dans l'ouvrage collectif déjà cité, consacré à la reliance, ses théories et ses pratiques et beaucoup de celles ici réunies, même si elles n'utilisent pas ce concept relativement neuf.

### Reliance, médiation et intermédiation

L'idée de *médiation*, évoquée il y a quelques instants, est importante non seulement parce qu'elle est un proche cousin de celle d'« intermédiation », mais aussi parce qu'elle étaye la dimension sociologique de ce concept-charnière entre psychologie et sociologie. La reliance – nous l'avons dit – suppose en effet des rapports sociaux médiatisés, c'est-à-dire un procès de médiatisation (procès de reliance), une structure de médiation (structure de reliance), le résultat de cette médiation (le lien de reliance).

Or cette idée de médiation, au cœur même de celle d'« intermédiation », sous-tend le rapprochement légitime qui peut être fait entre les concepts de reliance et de médiance, second terme de notre R.M.I. hypermoderne.

### DE LA MEDIANCE

Le terme de *médiance* – très intéressant car il évoque précisément cette idée de médiation, de lien, de reliance, d'intermédiation – a été avancé par Auguste Berque. Celui-ci, cherchant à rendre compte des diverses dimensions de la culture et de l'espace japonais<sup>2</sup>, a construit ce vocable par la combinaison de trois éléments<sup>3</sup> : « medi » (c'est-à-dire la racine latine de « milieu »), « ambiance » et « médiante » (terme de musique qui désigne en harmonie le troisième degré de la gamme, entre tonique et dominante, et qui forme la tierce). Nous retrouvons donc, au cœur de la médiance, cette idée de tiers médiateur qui fonde les liens de reliance... et les pratiques d'intermédiation.

Le concept de « médiance » tend à exprimer une dimension propre du milieu, et ce à partir de trois notions japonaises<sup>4</sup> : *fudo*, *en* et *engawa*, lesquelles évoquent notamment la plate-forme ou la véranda entre la maison et le jardin (l'on connaît la valeur symbolique des jardins japonais), c'est-à-dire un système médiateur (une structure de reliance) reliant la maison (= la culture) et le jardin (= la nature), le social et le physique, l'existence sociale et l'existence naturelle.

Cette médiance, dimension propre du milieu, fait et donne sens. Les deux – la médiance et le sens – tendent à se dissoudre à l'occasion de deux mouvements symétriques : vers la périphérie d'un milieu, et dans l'appropriation d'un lien singulier (à l'extrême, celle du corps d'un sujet). Il y aurait alors variation de la médiance, comme densité de sens<sup>5</sup>.

La médiance, en tant qu'expression géographique et historique, de l'alternance (de la reliance) nature/culture fonde à la fois<sup>6</sup> :

- l'illusion (subjective) qui nous fait souvent paraître naturel ce qui résulte en fait de la culture et de l'histoire ;
- la possibilité (objective) que l'action humaine embraye sur la nature, et vice versa ;

<sup>1</sup> Marcel BOLLE DE BAL (Ed.), *Voyages au cœur de sciences humaines. De la reliance*, 2 tomes, Paris, L'Harmattan, 1996.

<sup>2</sup> Augustin BERQUE, *Le Sauvage et l'artifice. Les Japonais devant la nature*, (S.A.), Paris, Gallimard, 1986 ; *Vivre l'espace au Japon*, (V.E.J.), Paris, PUF, 1982.

<sup>3</sup> S.A., p. 162.

<sup>4</sup> S.A., pp. 53, 268.

<sup>5</sup> S.A., p. 162.

<sup>6</sup> S.A., p. 192.

- la volonté qu'a l'homme de créer la nature, de la dépasser dans son domaine propre.

La médiance implique une organisation du rapport de chaque lieu avec chacun de ses voisins de telle sorte que la particularité de chacun soit valorisée. Michel Maffesoli voit en elle, à l'ère de la post-modernité, le vecteur de l'être-ensemble social, de la constitution de la société : une apparence au creux de laquelle se dévoile en profondeur la reliance en ses multiples facettes<sup>1</sup>. Là le temps (procès de reliance) se contracte en espace (structure de reliance) afin de « former » la société (liens de reliance).

*En*, creuset de la médiance, est un concept qui renvoie à de nombreux termes tenant du lien et de la bordure. Se fondant sur une logique du tiers non exclu<sup>2</sup>, il suppose que A n'existe véritablement que dans sa relation C avec une entité B, et réciproquement C, troisième terme médiateur (structure de reliance) tient de A et de B, mais n'est ni l'un ni l'autre : la bordure participe de A mais n'est pas A, suppose la présence de B mais n'est pas B. De même, au Japon, l'intermédiaire de mariage est un homme du milieu, garant des unions, et donc bien plus qu'un simple entremetteur (intermédiaire) : il incarne, matérialise la relation<sup>3</sup>. C'est en quelque sorte, une « interstance », pour avancer dès à présent une notion qui sera développée dans quelques instants.

Notons ici une différence entre la médiance européenne et la médiance nipponne : l'originalité de cette dernière réside dans son respect des interstices et des espacements, des vides et des silences, des failles « que l'on aura garde d'obturer, car d'elles vient le réel »<sup>4</sup>. Nulle médiance, en fait, n'est transposable : c'est l'intimité avec un milieu, dans la multiplicité de ses langages, mais surtout au-delà de tout langage, dans l'imaginaire enraciné au creux de la médiance, qui nourrit la communication réelle. Une communication à contre-sens, comme le suggèrent les promoteurs des « interstances »<sup>5</sup>.

## DES INTERSTANCES

Jean-Louis Darms et Jean Laloup se font en effet les hérauts de ces « interstances », « inter » qui selon eux, relie les substances, les nourrissent et sont nourris par elles – bref, en quelque sorte, les substances de la relation, des reliances.

Leurs conceptions, à cet égard proches de la culture japonaise, tendent à rejeter le substantialisme, cette pensée substantialiste qui suppose que tout être dispose d'un substrat, d'un « noyau dur » lui assurant stabilité et permanence. A l'encontre de ce type de pensée, laquelle considère qu'il faut des termes constitués pour établir une relation, l'approche « interstantialiste » qu'ils défendent pose qu'il faut un « entreterme » pour que surviennent les termes<sup>6</sup>.

Les inter ou les interstances seraient des énergies non pas allant de A à B et de B à A, mais surgissant « entre » A et B, les unissant et les séparant, les reliant et les déliant à la fois. Ce seraient des agents de communication, d'information et de reliance, et non la relation elle-même. Dès lors ces auteurs proposent de partir des reliaants plutôt que des reliés<sup>7</sup>, et d'arriver à concevoir que les personnes elles-mêmes sont peut-être le principal obstacle à la communication, à la reliance. La personne est moins la source de relations qu'un confluent de reliances, semblables au carrefour d'une cité encombrée : à la fois un « vide » vers lequel convergent des relations de tous ordres, et un « plein » qui, à l'instar d'un agent de la circulation, arrête, accélère, dérouté, favorise ces relations<sup>8</sup>.

Non seulement ce type de réflexion s'inscrit dans la perspective de la philosophie orientale, mais il rejoint également les enseignements de la physique moderne, pour laquelle le monde matériel est dénué de « logique fondamentale »<sup>9</sup>, et les thèses d'un sociologue aussi renommé que Norbert Elias<sup>10</sup> : pour ce dernier, lui aussi en lutte contre les excès du substantialisme, il est essentiel de penser le monde comme un tissu de relations, de dépendances réciproques qui lient et relient les individus les uns aux autres. Les images qu'il suggère pour rendre compte de cette société maillée par les interstances, sont celles de la danse, du jeu d'échecs et de la partie de cartes (où les acteurs sont reliés par le fait qu'ils sont à la fois partenaires et adversaires, que leurs actes sont en inter-relation avec ceux de ces partenaires ou adversaires), ou encore celle du filet, des multiples fils reliés et reliaants. Les « interstances » de Darms et Laloup ne sont-elles pas les agents symboliques de cette théorie de

<sup>1</sup> C.A., pp. 208-209.

<sup>2</sup> S.A., p. 268 ; V.E.J., pp. 68-70.

<sup>3</sup> V.E.J., *ibid.*, p. 204.

<sup>4</sup> S.A., pp. 289-290.

<sup>5</sup> Jean LALOUP, *Interstances. Communiquer à contre-sens*, (I.C.), Louvain-La-Neuve, Cabay, 1983.

<sup>6</sup> I.C., p. 14.

<sup>7</sup> I.C., p. 10.

<sup>8</sup> I.C., p. 35.

<sup>9</sup> I.C., p. 25, cf. entre autres, Capra Fritjof, *Le Temps du changement*, Monaco, éd. du Rocher, 1983.

<sup>10</sup> Cf. ELIAS Norbert, *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1991.

l'inter-dépendance et des configurations chères à Elias n'éclaircissent-elles pas le phénomène de « surgissement des *inter* » qu'évoque Marie-Lise Semblat dans sa contribution à ce volume<sup>1</sup>

Thèse originale et relativement jargonante, la théorie des interstances peut donc se targuer de diverses reliances scientifiques. Elle peut notamment trouver un appui de choix dans certaines des idées avancées par Edgar Morin lui-même<sup>2</sup> : « A la différence de l'en-soi des substantialismes philosophiques, cette identité (Soi = Soi) a besoin du tiers : le flux énergétique, la relation écologique, la fraternité d'un autre soi... »<sup>3</sup>... bref de reliance, de médiance, d'interstances ... et d'intermédiations.

## LE RMI DU DEVELOPPEMENT HYPERMODERNE

Arrivés à ce point de nos réflexions, laissons donc dans cet ouvrage sérieux, flotter notre imagination. Reliance, Médiance, Interstances, R.M.I., Revenu Minimum d'Insertion... Les trois notions que nous avons évoquées et reliées ne constitueraient-elles pas l'investissement (= le revenu) essentiel (= minimal) à réaliser pour favoriser l'entrée (= l'insertion) – intellectuelle, affective et sociale – dans la société en gestation ? Ce R.M.I. symbolique – qui se fonde sur cette réalité que les faits sociaux ne sont pas des choses, mais des relations – est porteur de deux messages complémentaires : sur le plan théorique et conceptuel, il nous invite à réfléchir sur l'importance et les reliances entre ses trois notions constitutives (Reliance, Médiance, Interstances) sur le plan pratique et opérationnel, il nous montre la voie d'une action sociale (la reliance), écologique (la médiance) et communicationnelle (les interstances), se fondant sur divers processus d'« intermédiation ».

Ce typique RMiste (mais ici ces trois mousquetaires, comme dans le célèbre roman, sont bien quatre...) ne constitue-t-il pas l'indispensable passeport pour la société de l'hypermodernité ? Plus que jamais, je l'ai dit, la modernité et sa logique de déliance (par le jeu de la raison et des rationalisations) sont présentes, actives, à l'œuvre. Il n'y a pas réellement une post-modernité supposant la fin de la modernité, mais une modernité poursuivant son développement dialectique : les excès des reliances techniques (les nouvelles technologies) entraînent chaque jour, des déliances – sociales, économiques, culturelles – de plus en plus durement ressenties. Face à ces problèmes d'exclusion et de dés-intégration alimentés par une modernité exacerbée, les acteurs dé-liés partent en quête de nouvelles reliances sociales, psychologiques et culturelles : témoignent de ce mouvement les multiples résurgences, pour le meilleur (les communautés, les actions humanitaires) et pour le pire (les sectes, la purification ethnique) d'un tribalisme actif. Déliance et reliance sont dialectiquement, dialogiquement<sup>4</sup> liés : leurs logiques duelles, à la fois antagonistes et complémentaires, se développent en étroite symbiose. La modernité et son antithèse sont dans un semblable rapport dialogique. Cette antithèse n'est donc pas réellement une « post-modernité » : certains la définissent comme une « sur-modernité » ou une « modernité avancée ». Personnellement, je préfère parler d'une « hyper-modernité », terme construit sur le même modèle que ceux d'hyper-complexité développé par Edgar Morin<sup>5</sup> et d'entreprise hyper-moderne avancé par Max Pagès<sup>6</sup>, pour décrire des réalités en gestation au sein même de la modernité.

Finalement la Reliance me paraît pouvoir être proposée comme une possible synthèse théorique et pratique des trois composantes de notre R.M.I. symbolique : elle est au cœur des problèmes de médiance et d'interstances, les traverse, les englobe et les prolonge. Paradigme émergent de l'hyper-modernité, elle constitue avec sa compagne la déliance une piste féconde pour comprendre l'hypermodernité, pour en définir les enjeux capitaux, pour porter remède aux « ruptures de la modernité », pour proposer une synthèse éthique entre la fission impliquée par la logique de la raison et la fusion rêvée par la logique du cœur.

Comment ne pas percevoir que cette notion de reliance recouvrant un double projet de reliances intellectuelles (scientifiques : la complexité) et de reliances existentielles (à soi, aux autres, au monde, psychologiques, sociales et politiques : travail sur l'identité, la solidarité et la citoyenneté) pourrait ou devrait constituer une base conceptuelle privilégiée pour soutenir et célébrer les pratiques d'« intermédiation », indispensables pour la réalisation de l'intérêt général et du développement social, voire local ?

<sup>1</sup> SEMBLAT Marie-Lise, « De la médiation à l'intermédiation par l'articulation de la pédagogie de l'action et d'une formation par la recherche-action », cf. supra.

<sup>2</sup> MORIN Edgar, *La Méthode*, notamment I. La Nature de la nature, Paris, Le Seuil, 1977.

<sup>3</sup> MORIN Edgar, *Ibid.*, p. 212.

<sup>4</sup> Cf. Edgar MORIN, *La Méthode III, La Connaissance de la connaissance*, 1986, pp. 98-99.

<sup>5</sup> Edgar MORIN, *Ibid.*, pp. 85 et suivantes.

<sup>6</sup> Max PAGES et al., *L'Emprise de l'organisation*, Paris, Dunod, 1979. L'entreprise « hypermoderne » se caractériserait, selon ces auteurs, « par un développement fantastique des processus de médiation » (p. 35).